



voie de l'écoute

Stage

Adultes et enfants et jeux coopératifs

Animé par Jean-Philippe Faure et Muriel Hemelsoet

Avenue des Alpes 152
CH-1820 Montreux
T +41 [0]21 963 34 10
jpfaure@bluewin.ch
www.voie-de-l-ecoute.com

Dates	Les vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 juillet 2006
Lieu	Près de Lons-le-Saunier (Jura français)
Prix	A partir de € 110.- (voir tablette des tarifs ci-dessous)
Pré-requis	Pour les adultes, avoir déjà suivi un séminaire d'initiation à la CNV
Inscriptions	À renvoyer avant le 15 juin 2006 à Madame Véronique Rousseaux-Chavin
Courriel	veronique-ch-rx@wanadoo.fr T +33 [0] 3 85 74 70 29
Adresse	Véronique Rousseaux-Chavin, Le Bourg, F-71330 Le Planois
Nom du cours	Stage des 14-15-16 juillet 2006 «Jeux coopératifs adultes-enfants»

Page 1

CONTENU

Différentes approches de la vie coopérative seront abordés à travers: le vécu quotidien (et le choix de nos activités), nos jeux de société et des sports de plein-air, dont les règles seront revues et corrigées dans un sens coopératif, des jeux collectifs tiré de notre co-créativité.

Ceci afin d'expérimenter de façon plus élaborée, la COOPERATION nécessaire à ce nouveau millénaire.

Ce stage est réservé aux adultes initiés à la CNV. Peuvent aussi participer des adolescents (au-dessus de quinze ans) initiés à la CNV ou intéressés par la coopération et bien sûr des enfants.

CONDITIONS

Pour les enfants de moins de 5 ans, ils seront accueillis avec la mise en place d'une garderie:

- soit «garde tournante» des parents concernés (horaires à définir).
- soit «garde extérieure», rémunérée par les parents.

Ils pourront également prendre part à certains temps communs sur la journée. Cependant, il nous paraît précieux et adéquat de pouvoir répondre au mieux à la satisfaction des besoins de tous les participants – petits et grands – avec un mode de garde.



Adultes et enfants et jeux coopératifs

Animé par Jean-Philippe Faure et Muriel Hemelsoet

Avenue des Alpes 152
CH-1820 Montreux
T +41 [0]21 963 34 10
jpfaure@bluewin.ch
www.voie-de-l-ecoute.com

HERGEMENT

Il se fera sous tentes – sauf temps trop pluvieux – Nous comptons sur l'autonomie de chacun au niveau du matériel de camping (couchage).

L'alimentation bio-végétarienne – préalablement achetée par nos soins – nous donnera l'occasion d'expérimenter la coopération autour des repas quotidiens. Organisation des horaires, choix des menus et toutes les tâches de la vie collective... nous feront partager des moments incontournables pour avancer, avec le processus, sur ce chemin que nous avons choisi.

Les frais du lieu d'hébergement seront pris en charge par l'association PERLE.

COÛT

Nous souhaitons permettre à chacun de contribuer à l'équilibre du stage et à une vision d'équité sociale; pour cela, nous proposons trois tarifs adultes:

Frais (3 jours) stage prix par personne	Adhérents	Non-adhérents	Inscription de soutien
Adulte	€ 110.-	€ 150.-	€ 200.-
Adolescent	----	€ 50.-	----
Enfant de 5 à 12 ans	----	€ 30.-	----
Enfant de - de 5 ans	----	€ 15.-	----

Frais (3 jours) nourriture prix par personne	
Adulte - Adolescent	€ 42.- / pers. (3 x € 14.-)
Enfant	€ 27.- / pers. (3 x € 9.-)

*Pour une éducation dans le respect et la liberté de l'enfant.
(Adhérents € 15.- normal et € 50.- soutien)

Jean-Philippe Faure



voie de l'écoute

Inscription à envoyer avant le 15 juin 2006
à Véronique Rousseaux-Chavin
Le Bourg
F-71330 Le Planois

veronique-ch-rx@wanadoo.fr
T +33 [0] 3 85 74 70 29

Bulletin d'inscription

«Jeux coopératifs adultes-enfants»

Avenue des Alpes 152
CH-1820 Montreux
T +41 [0]21 963 34 10
jpfaure@bluewin.ch
www.voie-de-l-ecoute.com

**Je souhaite participer au stage
des 14-15-16 juillet 2006**

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Localité	
Téléphone	
Fax	
Courriel	

Page 3

Mode de garde préférentiel

Garde tournante des parents concernés: oui non

Personne rémunérée: oui non

**Avez-vous des spécificités alimentaires que vous aimeriez -
dans la mesure du possible - voir prises en compte
dans la préparation des repas?**

ADULTE(S)	<u> </u> X <u> </u>	=	<u> </u>
ADOLESCENT(S)	<u> </u> X <u> </u>	=	<u> </u>
ENFANT(S)	<u> </u> X <u> </u>	=	<u> </u>
	TOTAL	=	<u> </u>

**Ci-joint les arrhes (= 30 % du total) soit:
à l'ordre de l'association PERLE**

En cas d'annulation:

- de notre fait, les arrhes vous seront retournées
- de votre fait dans la première quinzaine de juillet, les arrhes resteront acquises pour l'association.

Nous vous remercions de votre engagement et de votre compréhension.

Date

Signature